

Employeurs et chefs d'entreprise du secteur TRM-LOG en région PACA

Quels leviers d'action
en Santé et Sécurité au Travail
pour gagner en performance dans votre
entreprise ?

Webconférence du 28 avril 2022





« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Proverbe africain

Objectifs de notre Web-Conférence

Créer un espace d'échanges entre les entreprises du secteur TRM-LOG et les organismes institutionnels et professionnels pour :

- Partager des constats sur la sinistralité du secteur et ses conséquences.
- Présenter des leviers pour agir en prévention avec une offre de service sectorielle et partenariale
- Promouvoir des bonnes pratiques dans votre profession.

CARSAT

Assureur social des risques professionnels

- Accompagnement des entreprises dans la prévention des risques professionnels
- Tarification des AT/MP

AFT

Organisme professionnel spécialisé dans le développement et la promotion de l'emploi dans le transport et la logistique. incluant

La Mission prévention AFT :

- Accompagner et conseiller les entreprises dans leur projet de prévention : Boite à outil
- Animer des échanges inter entreprises sur le management de la prévention : Club Prévention

OPCO MOBILITE

Opérateur de Compétences

- Appui des branches professionnelles et des entreprises pour accompagner et anticiper les métiers et les compétences
- Aide au financement d'actions de formation
- Accompagne à la réalisation de diagnostics

Organismes de formation habilités

- Assurer l'animation d'une offre de formation complète et spécifique au secteur TRM-LOG
- Accompagnement et suivi des entreprises



Prévention des risques professionnels TRM LOG

Intervenants de la Web-Conférence

- **AFT Transports et Logistique**

Emilie BOULIN, référente prévention AFT

emilie.boulin@aft-dev.com

Caroline GOUY, Déléguée régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

caroline.gouy@aft-dev.com

- **OPCO Mobilités**

Gwendoline JACQUEY, Conseillère Entreprises

gwendoline.jacquey@opcomobilites.fr

Jean Claude CASSAR, Délégué Régional

jeanclaude.cassar@opcomobilites.fr

- **CARSAT Sud-est**

Christophe COUGNENC, Ingénieur Conseil Paca Corse et pilote régional du programme TRM-LOG

christophe.cougnenc@carsat-sudest.fr

Olivier TROJANI, Contrôleur de sécurité et co-pilote régional du programme TRM-LOG

olivier.trojani@carsat-sudest.fr

Isabelle COMPIEGNE, Contrôleur de sécurité et pilote régional du programme Tmspros

isabelle.compiegne@carsat-sudest.fr

- **ABSKILL (FORGET)**

Lauriane CAUBET, Consultante

l.caubet@abskill.com



Pourquoi faire de la prévention en entreprise ?

- Nombre d'AT/MP, reclassements, inaptitudes temporaires ou définitives, gestion du maintien et du retour à l'emploi, handicap
- Gestion du vieillissement, de l'usure professionnelle et de la pénibilité au travail
- Attractivité du secteur, fidélisation des salariés, perte de compétences et de savoir-faire
- Climat social dégradé, insatisfaction et démotivation au travail

Enjeux humains & sociaux

Enjeux réglementaires & juridiques

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé mentale des travailleurs (Art L 4121-1 du Code du travail)
 - Mise en œuvre des actions de prévention des risques Professionnels (Respect des 9 PGP)
 - Des actions d'information et de formation
 - La mise en place d'une organisation et les moyens adaptés
- Responsabilités civiles & pénales

Enjeux financiers & économiques

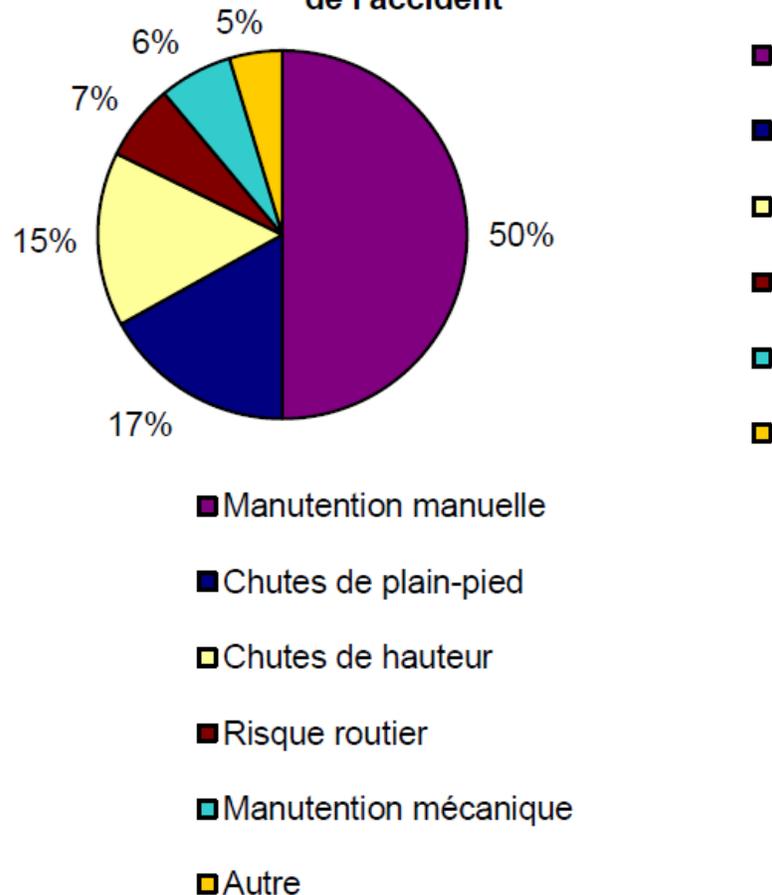
Enjeux de Qualité & performances

- Coûts directs : taux de cotisation AT/MP...
- Coûts indirects : coût de remplacement, de formation, réparation matériels, procédure judiciaire, perte de productivité...

- Image de marque renvoyée au public
- Qualité des relations client / fournisseur / prestataire
- Qualité de production et de service
- Compétitivité et rentabilité de l'entreprise

Une sinistralité importante concentrée sur quelques risques communs à TRM/logistique

Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



NAF APE	% AT	Manutention manuelle	Total Chutes	Dont chutes Plain pied	Dont chutes Hauteur	Risque routier	Manutention mécanisée	Autres
49.41A	Transports routiers de fret interurbains	50	32	17	15	7	6	5
49.41B	Transports routiers de fret de proximité	52	30	16	14	8	5	5
49.41C	Location de camions avec chauffeur	50	35	18	17	5	5	4
52.29A	Messagerie, fret express	63	21	13	8	8	4	4
52.29B	Affrètement et organisation des transports	61	22	13	9	8	4	5
77.12Z	Location et location-bail de camions	46	30	15	15	13	4	7
52.10A	Entreposage et stockage frigorifique	69	22	13	9	4	3	3
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	68	18	11	7	6	2	6

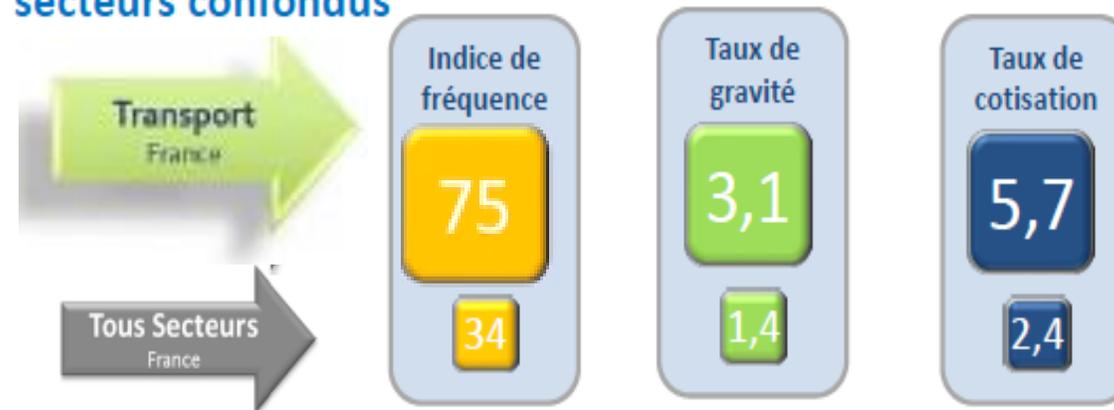
Boîte à outils

- <http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/statistiques-et-analyse/sinistralite-atmp.html>

TRM : un enjeu humain et social induisant des coûts importants



Une sinistralité plus de 2 fois supérieure à la moyenne nationale tous secteurs confondus



Exemple de calcul
PME de 100 Salariés
MS 3 000 000
5 à 10% = 150 000
à 300 000 euros
CD vs CI

Idem (IF) dans le secteur des entrepôts et des plates-formes Logistiques



Consultation des taux AT / MP

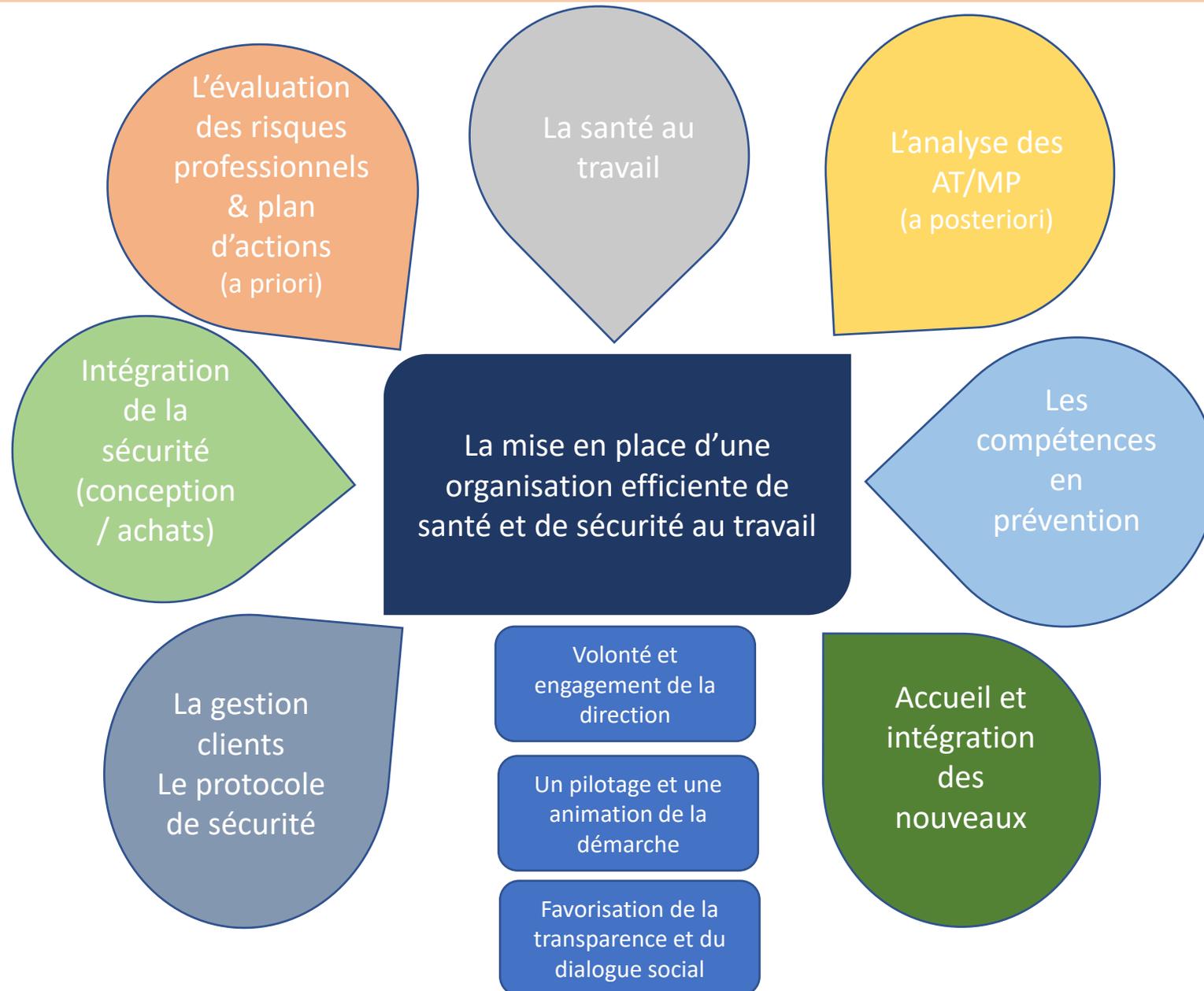


MON PROFIL AT/MP	MES SERVICES	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
<ul style="list-style-type: none"> Mon taux AT/MP en vigueur L'historique de mes taux AT/MP Les données pour mon prochain taux AT/MP Mon bilan des risques professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Télécharger mes décisions de taux AT/MP Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels Demander une "Subvention Prévention TPE" 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre mon compte AT/MP Barèmes des coûts moyens Sites utiles et contacts Mentions légales Conditions Générales d'Utilisation

Boîte à outils

- <https://www.net-entreprises.fr/declaration/compte-atmp/#lessentiel>

Comment réussir et pérenniser une démarche de prévention ?



L'accident de travail

- ❶ N'est pas lié au hasard
- ❷ Est pluricausal
- ❸ Est révélateur d'un dysfonctionnement dans l'entreprise

Pourquoi agir sur les accidents du travail ?

Passer d'un constat fataliste à une analyse active et des mesures concrètes et durables couvrant les champs techniques, organisationnels et humains pour garantir la préservation de la santé et sécurité des salariés, réduire les coûts financiers et rendre pérenne l'activité de l'entreprise.

Comment agir sur les accidents du travail entreprise ?

❶ Procédure de gestion interne des AT

Décrit les modalités de déclaration, d'analyse, d'action en cas d'accident (Qui, Quoi, Comment, Quand...)

❷ Tableau de suivi des AT

- Pour recense et trace l'ensemble des accidents et incident de l'entreprise
- Pour comprendre la sinistralité de son établissement (typologie des accidents et des risques, des lésions, des lieux de survenance, des profils de victimes, évolution de la fréquence, de la gravité...) => Statistiques
- Pour mesurer l'impact de ses actions sur la sinistralité

❸ L'analyse de l'AT

- Identifier l'ensemble des causes ayant concouru à la survenue de l'accident en remontant le plus possible dans l'enchaînement des causes (Matériel, Environnement, Individu, Tâche...).
- Proposer et mettre en œuvre des actions qui ne sont uniquement centrées sur le comportement de l'individu, le rappel des consignes et l'utilisation des équipements de protection individuelle mais qui agit aussi sur les facteurs organisationnels.

L'analyse des
AT/MP (a
posteriori)

👉 Boîte à outils

- Une offre de service TPE et sectorielle sur www.ameli/entreprises/sante-travail
- Un outil en ligne gratuit « Agir suite à un accident du travail » disponible sur le site inrs.fr/agir-suite-AT
- Une offre de formation sur www.carsat-sudest.fr
- Brochure Réf.6163 téléchargeable sur www.inrs.fr

Qu'est ce que l'évaluation des risques professionnels?

L'Evrp trouve sa source dans la loi du 31/12/1991 et notamment au travers du 1er principe général de prévention (9) « Eviter les risques ». Elle a pour objectif d'agir en amont sur les situations de travail pouvant être à l'origine de dommages ou d'atteintes à la santé et éviter ainsi les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Elle se décompose en 3 étapes majeures

- Une identification et analyse des situations de travail dangereuses (situation dans laquelle les salariés sont exposés à des dangers pouvant entraîner un dommage ou une atteinte à la santé)
- Un classement établie en fonction de la gravité du dommage possible, de la fréquence et de la durée d'exposition au danger et des mesures de prévention existantes.
- La définition et la mise en œuvre d'un plan d'action comportant des mesures de prévention visant à supprimer / réduire les risques.

Depuis le décret du 05/11/2001, l'évaluation doit être retranscrite dans un document appelé Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels avec une mise à jour :

- A minima annuelle,
- et lors de tout aménagement modifiant les conditions d'hygiène, de sécurité ou les conditions de travail,
- et lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie

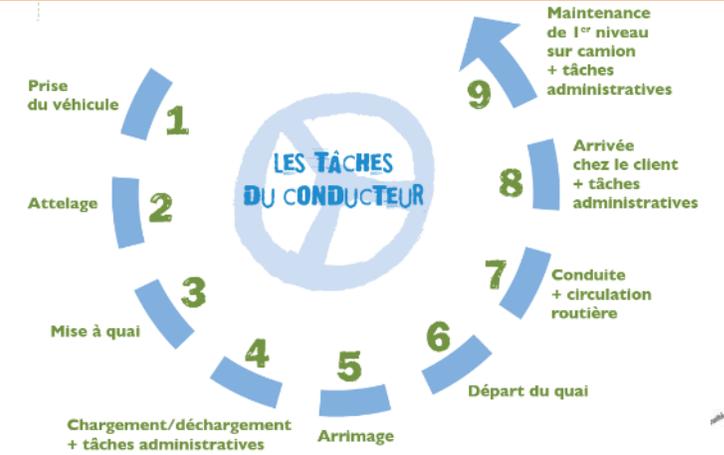
C'est l'étape primordiale de toute démarche de prévention en Santé et Sécurité au Travail
(Approche a priori)

L'évaluation des
risques
professionnels &
plan d'action

L'évaluation des risques professionnels & plan d'action

Extrait ED840 Aide au repérage des risques dans les PME-PMI

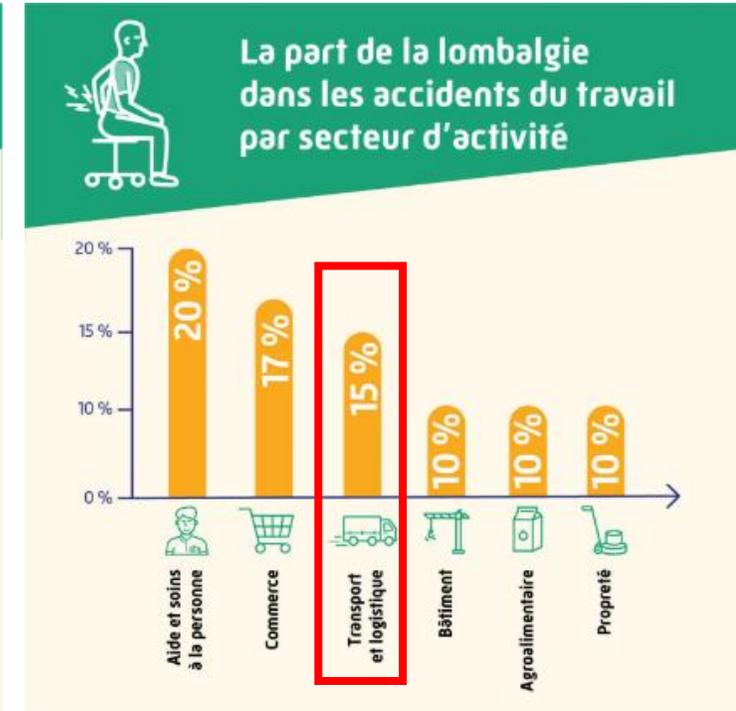
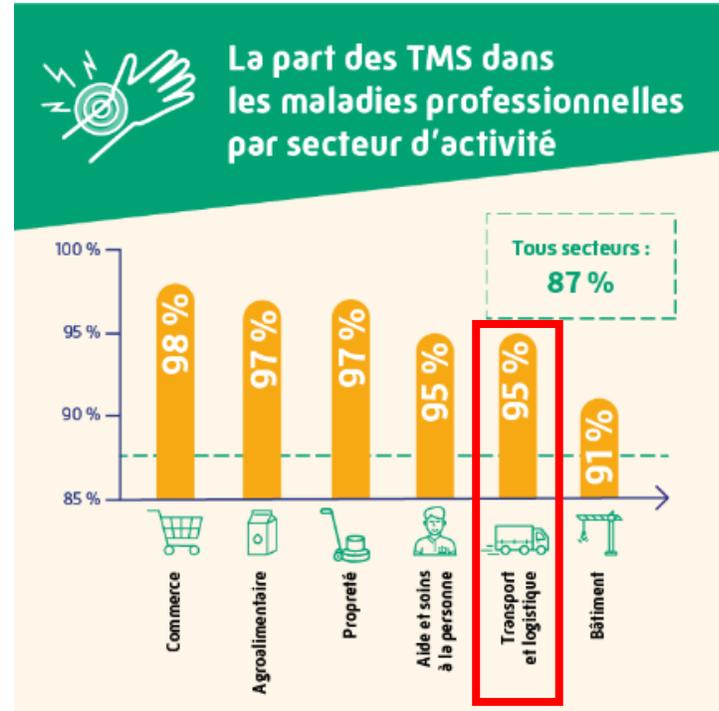
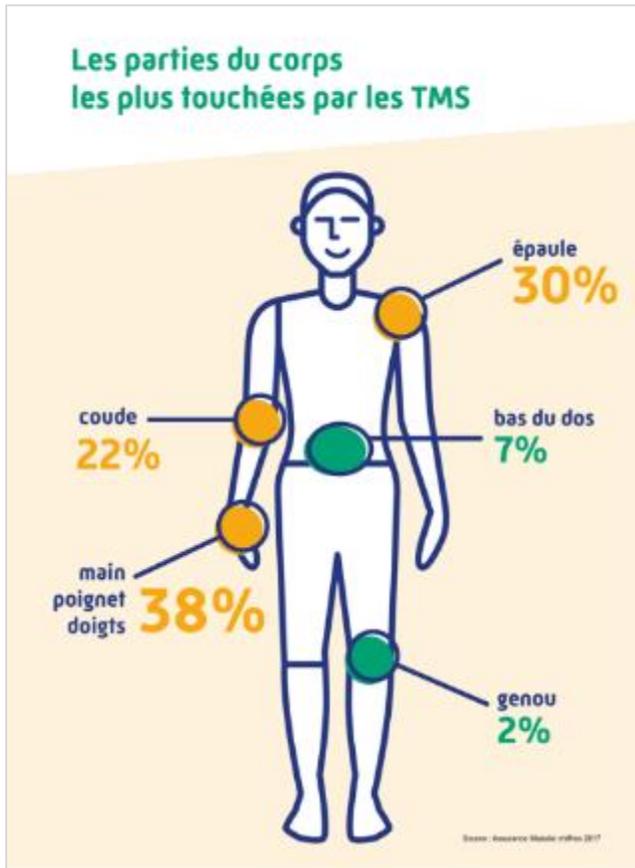
Les fiches de risques	
 1. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	 10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
 2. Risques de chutes de hauteur	 11. Risques et nuisances liés au bruit
 3. Risques liés aux circulations internes de véhicules	 12. Risques liés aux ambiances thermiques
 4. Risques routiers en mission	 13. Risques d'incendie, d'explosion
 5. Risques liés à la charge physique de travail	 14. Risques liés à l'électricité
 6. Risques liés à la manutention mécanique	 15. Risques liés aux ambiances lumineuses
 7. Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	 16. Risques liés aux rayonnements
 8. Risques liés aux agents biologiques	 17. Risques psychosociaux
 9. Risques liés aux équipements de travail	



Transport routier de marchandises
Guide pour l'évaluation des risques professionnels

Extrait ED6095 Aide au repérage des risques dans les PME-PMI

Focus sur un risque spécifique au secteur TRM-LOG Les Troubles MusculoSquelettiques



- Des maladies de l'appareil locomoteur touchant les muscles, les tendons, les nerfs... soit les tissus mous.
- Le mal de dos situé au niveau des lombaires, autrement appelé « lombalgie » est un TMS particulièrement fréquent.

87%
des maladies professionnelles reconnues sont des TMS.

20%
des accidents du travail sont liés au mal de dos

Pour agir sur les TMS



TMS Pros une démarche efficace et pérenne



Boîte à outils

- Le programme TMSPROS sur www.ameli.fr/
- Une offre de formation sectorielle animée par des OF habilités disponible sur www.formation-prev.fr

Points forts de la démarche :

- Structurée
- Outillée
- Globale

Pour rendre autonome et compétente les entreprises dans la conduite d'un projet de prévention durable des TMS.

Exemple de situations de travail à risque TMS

Secteur TRM

Chargement/déchargement



Ouverture des portes



Arrimage
Sanglage



Secteur LOG

Préparation commandes



Filmage manuel



Conduite chariot



👉 Boîte à outils

- **Recommandation R 498 :**
Entrepôts logistiques -
Suppression des risques générés
par les double et triple niveaux
de stockage
www.ameli.fr/paris/entreprise/tableau_recommandations

La co-activité: des interfaces à risque révélatrices de difficulté

Point de vigilance commun TRM/ Log.:
se concentrer sur les opérations de chargement déchargement

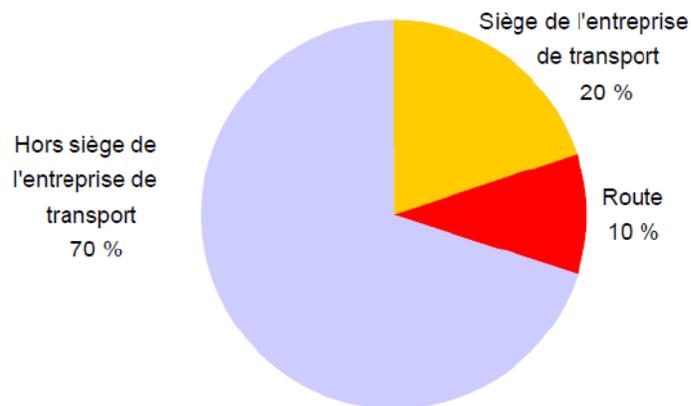
2/3
des AT

9
ACCIDENTS SUR
10
ONT LIEU VÉHICULE
À L'ARRÊT

1
ACCIDENT SUR
10
A LIEU SUR
LA ROUTE



Répartition en fonction du lieu de l'accident



Le protocole de sécurité

La gestion
clients
Le protocole
de sécurité

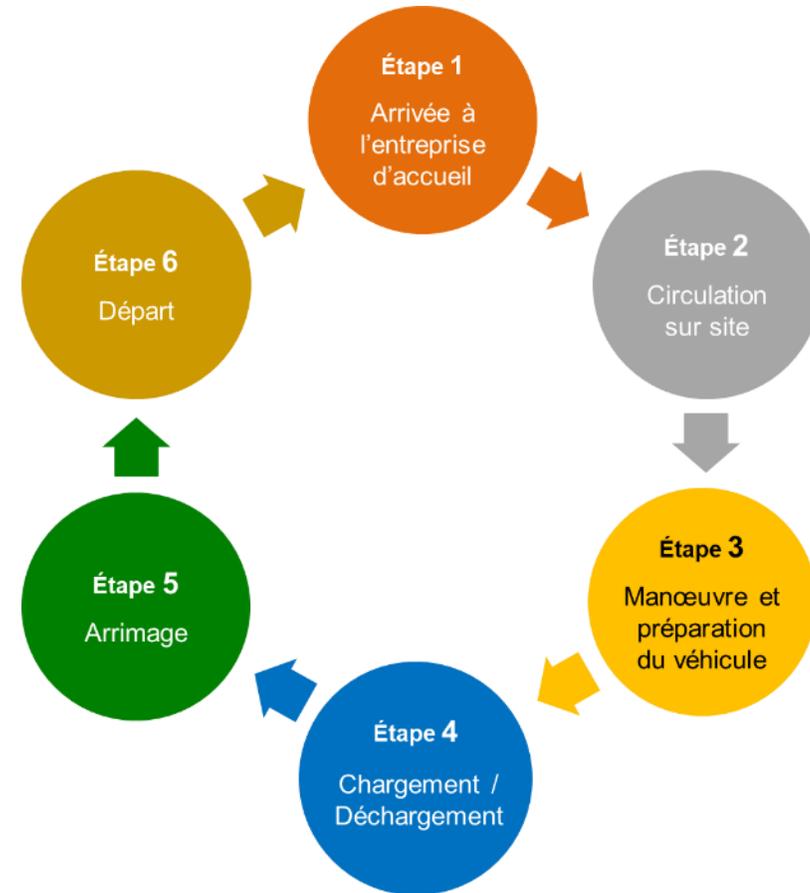
Qu'est ce que le protocole de sécurité?

Les opérations de chargement et de déchargement font l'objet d'un document écrit : le protocole de sécurité. Il comprend toutes les indications et informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération et les mesures de prévention et de sécurité qui doivent être observées à chacune des phases de sa réalisation. Cf. Art. R. 4515-4 et suivants du code du travail

Les objectifs du protocole de sécurité

- coordonner la sécurisation des opérations de chargement et déchargement
- Evaluer les risques liés à la coactivité entre l'entreprise d'accueil et l'entreprise de transport
- Définir et mettre en place des mesures de préventions

Sur quels périmètres ?



Les outils pour rendre le protocole de sécurité opérationnel

Objectif : Gagner en Performance

La Recommandation R512

Le champ d'application

Adoptée par les Comités Techniques Nationaux

- *des Industries de la métallurgie (CTN A) le 12 octobre 2021*
- *des Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C) le 21 octobre 2021*
- *des Services, Commerces et Industries de l'Alimentation (CTN D) le 26 octobre 2021*
- *des Commerces non alimentaires (CTN G) le 27 octobre 2021*

Applicable à compter du 01 janvier 2023

Le contenu

Préconisations communes à systématiser dans le protocole de sécurité

La chronologie (échange préalable)

Le rôle de chaque acteur dans l'établissement du protocole (donneur d'ordre)

Préconisation complémentaire commune (ex : travail isolé)

Préconisation spécifique (ex : déchargement sur domaine public)

Exclusion :

BTP

Livraison à domicile

Livraison en 2 roues

Industrie du plastique

Industrie du bois

Chantiers navals

Collecte de déchet

Transport de fonds

👉 Boîte à outils

- La recommandation R512
« Recommandation socle
Transport routier de
marchandise »

<https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/R512.pdf>

Les outils pour rendre le protocole de sécurité opérationnel

Objectif : Gagner en Performance

La Recommandation R505

Le champ d'application

Adoptée par les Comités Techniques Nationaux

- *des Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C) le 3 octobre 2019*
- *des Services, Commerces et Industries de l'Alimentation (CTN D) le 1er octobre 2019*

Applicable à compter du 01 janvier 2020

*S'applique uniquement à :
Activité de cafés, hôtels,
restauration traditionnelle,
restauration rapide et
collective*

Le contenu

*Organisation de la mise en place du protocole de sécurité : visite préalable
Consignes et mesures de préventions à mettre en place et à inscrire dans le
protocole de sécurité (ex : organisation du déchargement)*

Un exemple de protocole en annexe

👉 Boîte à outils

- La recommandation R505
« Livraison, chargement,
déchargement des
marchandises / Matériels en
points de livraison en Hôtellerie
/ Restauration et tout autre
point de vente de
consommation hors domicile –
Livraisons Régulières »
https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/629251/document/r505_2.pdf



L'accueil du nouvel embauché

Accueil et
intégration
des
nouveaux

Les enjeux santé et sécurité

- **15% des AT graves et mortels surviennent au cours de 3 premiers mois,**
- **¼ des AT concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté**

👉 Boîte à outils

- M Tutorat outil en ligne pour former les tuteurs
<https://m-tutorat.fr/inscription.php>
- Tutoprev accueil et Pédagogie
<https://www.inrs.fr/actualites/tutoprev.html>
- Le memento de la prévention du conducteur routier
<https://www.aft-dev.com/projets/memento-prevention-conducteur-routier>
- Une formation Développer la compétence santé et sécurité au travail dans sa mission de tuteur assuré par la CARSAT Sud-Est
<https://formation-prev.fr/carsat-sudest/229/Developper-la-competence-sante-et-securite-au-travail-dans-sa-mission-de-tuteur>

Les outils pour l'accueil du nouvel embauché

Objectif : Gagner en performance



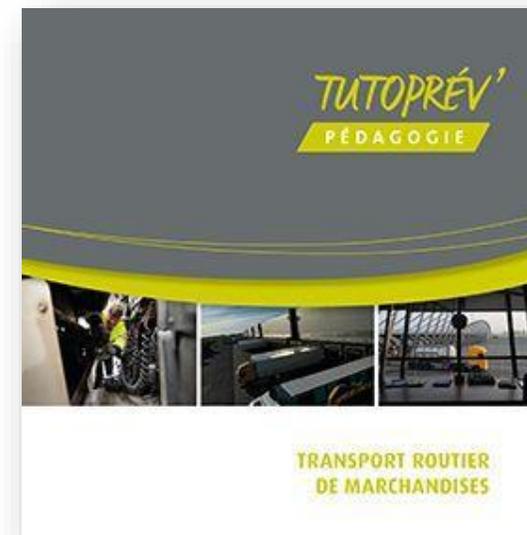
Tuto'Prev

Volet accueil



Destiné aux tuteurs, supérieurs hiérarchiques, maîtres d'apprentissage chargé de l'accueil
Chasse aux risques ludique

Volet pédagogie



Destiné aux enseignants des lycées pro et CFA
Fiche de risque
Support d'observations

👉 Boîte à outils

- Tuto'Prev accueil et Pédagogie
<https://www.inrs.fr/actualites/tutoprev.html>

Les outils pour l'accueil du nouvel embauché

Objectif : Gagner en performance

Le memento de la prévention du conducteur routier – 9 fiches de sensibilisation

Supports méthodologique Guide 7 : gestion des nouveaux arrivants et intérimaires

Boîte à outils

- Le memento de la prévention du conducteur routier
<https://www.aft-dev.com/projets/memento-prevention-conducteur-routier>
- La boîte à outils prévention AFT guide 7. Prévention des intérimaires et accueil des nouveaux arrivants
<https://www.aft-dev.com/media/7-prevention-interimaires-accueil-nouveaux-arrivants>

Conducteur routier : une activité variée et des risques avérés

Situations à risques, pistes de prévention et bonnes pratiques

- p 8 FICHE 1 : MONTÉE/DESCENTE DU VÉHICULE
- p 10 FICHE 2 : ATTACHE/DÉTACHE
- p 12 FICHE 3 : BÂCHAGE/DÉBÂCHAGE
- p 14 FICHE 4 : CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT
- p 16 FICHE 5 : UTILISATION DU HAYON
- p 18 FICHE 6 : ARRIMAGE
- p 20 FICHE 7 : CONDUITE EN CIRCULATION
- p 22 FICHE 8 : MANŒUVRES

FICHE 1 MONTÉE/DESCENTE du véhicule ou d'équipement du véhicule

EXTRAIT D'UN COMPTE-RENDU D'ACCIDENT

« ... La victime - chauffeur de poids-lourd, âgé de 58 ans - a déclaré qu'en descendant de son camion elle a glissé sur le marchepied et est tombée. Elle a souffert de contusions à la jambe gauche. Sa jambe a été immobilisée à l'aide d'un emplâtre. Huit jours après, une phlébite fut diagnostiquée. Un jour plus tard, la victime décéda d'une embolie pulmonaire massive... »

Base de données Epicea, INRS

Je connais...	
Les principaux dangers/risques <ul style="list-style-type: none"> Engorgement des membres inférieurs. Glissance du marchepied ou de la chaussée. Chute de hauteur. État de sol (eau, encombrement, ...). Hauteur et aménagement des cabines et des remorques. Saut depuis le véhicule. 	Les principaux dommages <ul style="list-style-type: none"> Foiblesse. Entorse. Contusion. Fracture.

Je suis acteur en prévention	
J'en parle dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> J'alerte sur les difficultés rencontrées chez le client ou dans l'entreprise (manque d'espace pour descendre de la cabine, mauvais état du sol, présence de corps gras, éclairage). Je signale les matériels en mauvais état (et : marchepieds, rolls, ...). J'échange avec mon responsable sur les moyens permettant de sécuriser et de diminuer le nombre de montées/descentes du véhicule. 	Je mets en œuvre les bonnes pratiques <ul style="list-style-type: none"> J'accède au porte de conduite en utilisant les poignées et le marchepied, pas le volant ! Avant de descendre, je regarde où je pose le pied. Cela évite de marcher dans un trou, sur un caillou ou de me frotter la cheville sur un rebord de trottoir. Je descends face à l'engin en utilisant les poignées et le marchepied. Je nettoie régulièrement le marchepied pour éviter qu'il ne devienne glissant. Je me méfie du verglas en hiver.

Les entorses

Inversion déchirure Eversion

Le saviez-vous ?

- Les commandes de basculement de benne déportées, au milieu de la cabine, permettent de basculer la benne sans avoir à descendre. Elles peuvent être couplées à une caméra avec microphone pour contrôler la présence de personnes au sol et voir évoluer le chargement lors de son déversement.
- Il existe des systèmes d'escaliers escamotables qui se rangent sous la remorque. Pour un confort d'utilisation optimal, les marches sont larges et visibles depuis le plateau.

Comment structurer la démarche d'accueil ?

De l'organisation

- Qui** : Qui va participer à l'accueil de ce nouvel arrivant ? Exploitation, conducteur tuteur, rh...
Comment : quels outils et méthodologie utiliser ?
- Quoi** : quelles sont les informations sur l'entreprise transmises ? Y a-t-il des compétences et savoirs faire spécifiques à l'activité ?
Combien : quel temps est-il possible d'investir pour intégrer le nouvel arrivant en binôme/tutorat ?
- Où** : cet accueil doit-il se faire sur plusieurs lieux ?
Pourquoi : quels sont les enjeux dans l'entreprise, quels résultats visés ? (obligations réglementaires, réduction casse matériel...)
- Quand** : est-il possible d'accueillir la personne avant le démarrage de ses missions et si sinon, comment

Je souhaite	Je consulte
Mettre en place un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants	Fiche 7.1 : La procédure d'accueil des nouveaux embauchés
Recenser dans un document les informations essentielles S&ST	Fiche 7.2 : Les supports d'accueil : intégration formation & TUTOPREV
Instaurer une collaboration avec l'agence d'intérim	Fiche 7.3 : Démarche S&ST avec les agences de Travail Temporaire
Transmettre les informations de sécurité en entreprises clientes	Fiche 5.1 : le protocole de sécurité
Identifier les postes à risques et les habilitations requises	Fiche 9.2 : Les formations, habilitations obligatoires et autorisations de conduite

page 2 21 AFT

Accueil et intégration : M -TUTORAT

Formez en E-learning vos salariés à la fonction de tuteur ou maitre d'apprentissage



Les bénéfices

- Permettre aux tuteurs et maitres d'apprentissage l'acquisition des compétences pour accompagner vos futurs apprenants, de son intégration jusqu'à l'obtention de son diplôme
- Faire bénéficier à vos salariés d'un appui personnalisé tout au long de la progression
- Compléter le parcours de formation en accédant à des ressources complémentaires
- Module 100 % E-learning : permet d'adapter le calendrier de formation



Modalités pratiques

- Inscrire les salariés en ligne
- Suivre le module e-learning (10h de formation)
- A la fin du parcours la formation est sanctionnée par une attestation d'acquis de compétences



Notre appui (humain, financier, etc.)

- Financée à 100% par l'OPCO pour tous les salariés des entreprises des branches de la mobilité

Boîte à outils

- M Tutorat outil en ligne pour former les tuteurs:
<https://m-tutorat.fr/inscription.php>

Être accompagné dans le financement de mes formations

Les
compétences
en prévention



Une offre regroupant l'ensemble des possibilités qui vous sont offertes pour financer la formation continue et l'alternance

Les bénéfices



- **Bénéficiaire de financements pour vos projets de développement des compétences de vos salariés**
 - Au titre des fonds mutualisés de l'OPCO « Plan de développement des compétences » (financement réservé aux entreprises de moins de 50 salariés)
 - Au titre des co-financements publics mobilisés par OPCO Mobilités
 - Au titre des versements volontaires confiés à OPCO Mobilités

L'appui de votre OPCO



- Les équipes de conseillers et de gestionnaires sont à vos côtés pour vous orienter dans le financement de la formation et dans la gestion administrative des dossiers de prises en charge



abskill

Révélateur de votre talent

Formations

métiers

Formations

réglementaires

Formations

Soft skills

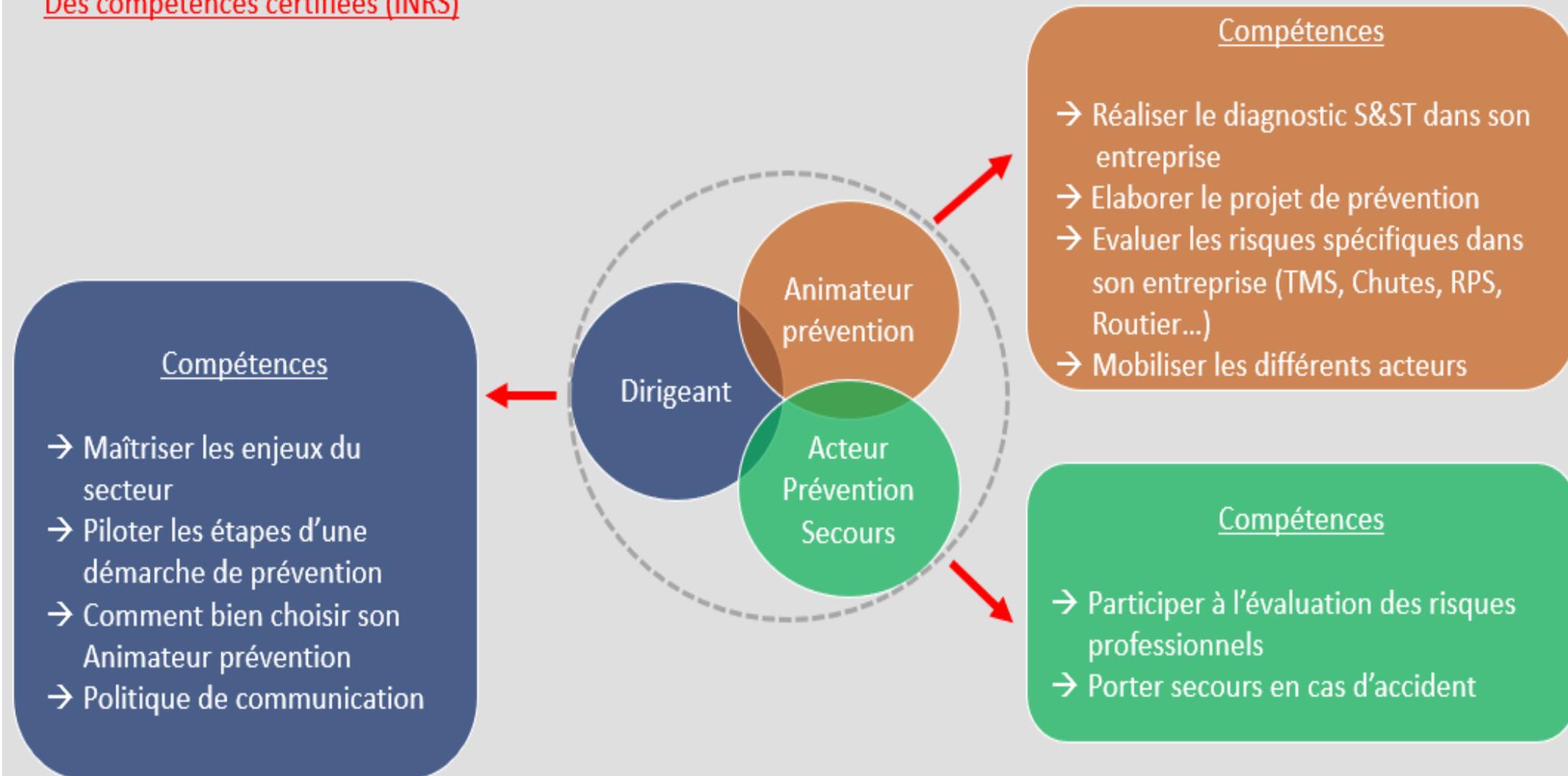
Prévention des risques professionnels / R.M. LOG

La formation sectorielle – prévention TRM - LOG

Abskill / OPCO
/AFT
Convention /
financement et
ou liens

Les compétences développées au cours des formations :

Des compétences certifiées (INRS)



Succes Story

Formations ABSKILL selon dispositif INRS/CARSAT

Le dispositif ABSKILL repose sur 3 niveaux de formation :



* Le module comprend 1/2 journée d'accompagnement en entreprise.

** Durée de la formation : 3 jours ou 2+1 jours.

Dispositif Transport Routier Logistique

- Sur le territoire en 2021
- ✓ 4 sessions Dirigeant
- ✓ 9 sessions APTRL
- ✓ 10 sessions APS

- **+25 entreprises** ont participés au dispositif



Témoignage entreprise formation APTRL – APS - Dirigeant

Julie Pionnier, DRH chez Gautier Fret Solutions



Entreprise de TRM de 450 salariés, située à Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine)

« Notre entreprise s’est lancée dans le dispositif de formation sectoriel afin de structurer notre démarche de prévention des risques professionnels. Nous avons pour objectif de former la totalité de nos agents de quai et chauffeurs afin de développer une culture sécurité qui permettra à chacun d’être acteur de la démarche de prévention et d’avoir le réflexe sécurité. Nous avons déjà **246** collaborateurs formés APS (acteur prévention secours), 2 AP-TRL (animateur prévention du transport routier) ainsi que **10** dirigeants. Il nous reste 77 collaborateurs à former, plus les éventuels nouveaux arrivants. Nous planifions cette année une demi-journée d’atelier entre les AP-TRL et les commerciaux pour les sensibiliser à la prise en compte des contraintes de livraison et des dangers sur les sites de livraison, et pour réfléchir sur le rôle qu’ils peuvent avoir dans la démarche de prévention des risques. »

- Source : Mensuel INRS « Travail&Sécurité »

Anticiper mes besoins en emploi et compétences (1/2)



Un dispositif permettant, par un diagnostic réalisé avec un consultant, d'identifier les leviers pour optimiser l'emploi et les compétences de votre entreprise



Les bénéfices

- Réaliser un diagnostic qui permet de prendre du recul et d'avoir un regard extérieur sur votre situation
- Approfondir les thématiques emploi/compétences identifiées par l'entreprise avec l'appui d'un consultant référencé par l'OPCO
- Définir un plan d'action adapté au diagnostic



Modalités pratiques

- Avec le conseiller OPCO Mobilités, sélectionner un consultant expert référencé
- Planifier jusqu'à 8 jours d'intervention sur une année civile
- Réaliser avec le consultant le diagnostic



L'appui de votre OPCO

- Un conseiller OPCO Mobilités vous appuie tout au long de la mise en œuvre du dispositif
- OPCO Mobilités finance à 100 % le diagnostic pour les entreprises jusqu'à moins de 300 salariés

Anticiper mes besoins en emploi et compétences (2/2)



Un dispositif qui fait suite au diagnostic et permet la mise en œuvre du plan d'actions



Les bénéfices

- Faciliter la mise en œuvre du plan d'actions identifié dans le diagnostic, avec l'appui d'un consultant référencé par l'OPCO
- Adapter ou développer des outils opérationnels, prêts à être utilisés dans le quotidien de l'entreprise



Modalités pratiques

- Avec le conseiller OPCO Mobilités, sélectionner un consultant expert référencé
- Planifier jusqu'à 8 jours d'intervention sur une année civile
- Réaliser avec le consultant les actions et les outils souhaités



L'appui de votre OPCO

- Un conseiller OPCO Mobilités vous appuie tout au long de la mise en œuvre du dispositif
- OPCO Mobilités finance à 100 % de l'accompagnement pour les entreprises jusqu'à moins de 300 salariés

Mesures de prévention techniques

Intégration de
la sécurité
(conception /
achats)

Le transport routier de marchandises

Transporter en sécurité : des solutions

Boîte à outils

- Equipement camions
=> site Carsat R.A
http://www.carsat-ra.fr/images/cd_web_solutrans/accueil.htm



Entrée



Support fourni par la Carsat Rhône-Alpes - Ne peut-être vendu



Mesures de prévention techniques

Site internet CARSAT RHONE ALPES

Le transport routier de marchandises

Transporter en sécurité : des solutions

Direction des Risques Professionnels
et de la Santé au Travail



Accueil

Cargo

-  [Préambule](#)
- [Sommaire](#)
- [Cargo](#)
- [Frigo](#)
- [Distribution messagerie](#)
- [Déchets](#)
- [Négoce matériaux](#)
- [Citernes liquides](#)
- [Vracs](#)
- [Gaz en bouteilles](#)
- [Autres](#)
- Et aussi**
 - [Risque routier](#)
 - [Formation](#)
 - [Arrimage](#)
- [Fournisseurs](#)
- [Liste des fiches](#)
- [Glossaire](#)
- [Annexes](#)

Equipements de sécurité (tous véhicules)

Sellette de sécurité ou Crochets d'attelage de sécurité	 Fiche n°1 ou n°27
Climatisation autonome	 Fiche n°16
Chauffage autonome	 Fiche n°17
Attelage Dételage	 Fiche n°2
Contact de porte	 Fiche n°3
Protection de gabarit arrière	 Fiche n°6
Ridelle basse – barre alu	 Fiche n°10
Ralentisseurs	 Fiche n°21
Commande de frein au niveau des béquilles	 Fiche n°29
Correcteur de trajectoire - ESP	 Fiche n°30
Bandes réfléchissantes	 Fiche n°31
Boite automatisée	 Fiche n°32
Dispositif de gestion de l'interdistance	 Fiche n°38
Dispositif d'aide au changement de voie	 Fiche n°39
Rétroviseurs dégivrants motorisés	 Fiche n°41
Essieu relevable automatique	 Fiche n°46
Essieu directionnel arrière	 Fiche n°49
Siège conducteur	 Fiche n°50



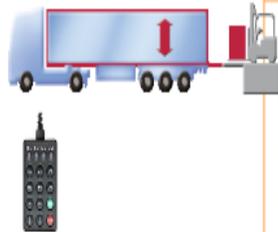
Bloqueur de hauteur à quai

Depuis la remorque



Problèmes rencontrés

Chute de marchandises sur le conducteur, détérioration des chariots lors du transfert camion/quai
Obligation de descendre de la caisse pour aller piloter la monte et baisse des suspensions
Chocs, traumatismes dorsaux liés à l'affaissement de la semi remorque lors du passage du cariste



Avantages de l'équipement

Réduction des chocs dorsaux
Diminution des aller retour au niveau bas de la caisse
Diminution du bruit

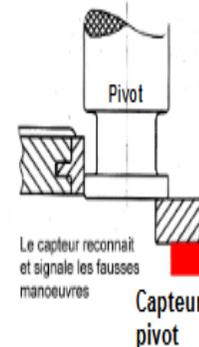
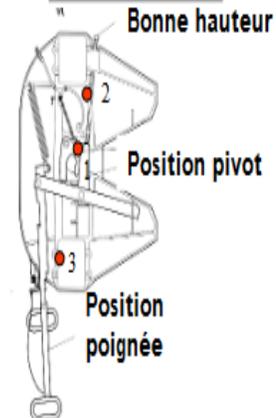
Depuis la cabine suivant modèle EBS

Bénéfices

Diminution de la casse marchandise
Diminution de la détérioration des tampons, barres de toit et des chariots de manutention

Sellette de sécurité (3 capteurs)

3 capteurs



Le capteur reconnaît et signale les fausses manoeuvres

Capteur pivot

Problèmes rencontrés

Perte de semi en sortie de quai, en rond point ou 1er virage
Contrôle visuel poignée, pivot difficile : manque de place, d'éclairage (nuit), graisse...
Montée descente de cabine pour vérifier la bonne hauteur en phase d'attelage
Détérioration crochet(croissant) par mauvaise hauteur en phase d'attelage
Pivot posé sur le croissant, retenu par le verrouilleur pendant l'essai de traction

Avantages de l'équipement

Fiabilité de l'accrochage et retour d'information «bon attelage» en cabine :
Contrôle bonne position pivot dans la sellette (capteur 1)
Indication de bonne hauteur pendant le recul (capteur 2)
Contrôle d'ouverture sur parking (capteur 3)
Alerte sonore et visuelle en cas de défaut

Bénéfices

Diminution des montées descentes (gain de temps)
Réduction des frais d'entretien
Diminution des sinistres

Mesures de prévention techniques

Site internet CARSAT BRETAGNE & AFT



Etude sur les chutes de hauteur TRM

<https://www.aft-dev.com/media/limiter-chutes-hauteur-conducteurs>

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

MONTEES ET DESCENTES DES TRACTEURS PONDUS LOURDS

Limiter les chutes de hauteur pour les conducteurs

En savoir plus sur le matériel de travail et les conditions de travail des conducteurs de poids lourds.

Les accidents de travail des conducteurs de poids lourds, de nombreux décès, de nombreux blessés, de nombreux jours d'arrêt de travail.

Ce document a été élaboré par le CARSAT Bretagne en collaboration avec l'AFT (Association Française des Tracteurs) et le CARSAT Bretagne.

Il a été élaboré en collaboration avec les professionnels du transport en Bretagne en 2011, de concert avec les associations de conducteurs de poids lourds et les associations de professionnels du transport. Il est disponible sur le site internet du CARSAT Bretagne.

AGIR SUR LA TECHNIQUE

Bien choisir le matériel de travail

POUR UN ACCÈS TRACTEURS PONDUS LOURDS EN SÉCURITÉ

BIEN CHOISIR LE VÉHICULE EN FONCTION DE CRITÈRES D'ÉCURITÉ

- Les modalités et scénarios de travaux de grande hauteur prévalent dans la conception de conception de véhicules.
- Le type de véhicule pour lequel les véhicules sont conçus (la conception des cabines, exemple : cabine haute pour de hauts travaux, cabine basse pour de bas travaux, cabine basse pour de hauts travaux, etc.).

Quels sont les critères à retenir pour un accès en sécurité au tracteur ?

SOUS LE MOTIF DES CONTRAINTES D'ACCÈS À LA CABINE, NON AVEC PLUSIEURS ÉLÉMENTS QUI SONT DES LEURS DIMENSIONS ET DE SÉCURITÉ :

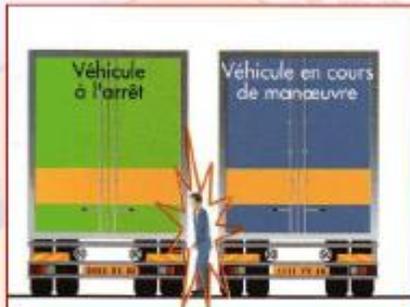
LA CONCEPTION DE LA PORTE :	LA CONCEPTION EN MARCHES :	LA CONCEPTION EN ESCALIERS :
<ul style="list-style-type: none"> La porte est ouverte à 90 degrés. La porte est plus haute qu'elle ne l'est fermée. La conception est faite de manière à ce qu'elle soit facile à ouvrir. 	<ul style="list-style-type: none"> Le type de revêtement adhésif, les marches doivent être de 100 mm pour l'exemple, mais, etc.). Une configuration escalier plate de 100 mm pour un accès facile. La porte de marche doit être de 100 mm pour un accès facile. Un système d'accès dans le marcher est prévu. 	<ul style="list-style-type: none"> Le type de revêtement adhésif, les marches doivent être de 100 mm pour l'exemple, mais, etc.). La porte de marche doit être de 100 mm pour un accès facile. Un système d'accès dans le marcher est prévu.

Les interfaces : lieux de tous les dangers

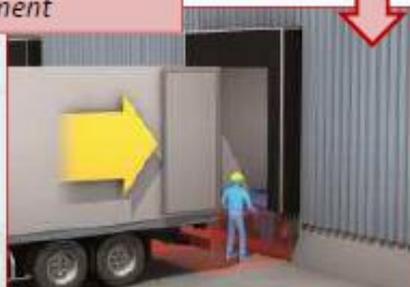
III.1 - Pendant la phase d'accostage (ou de mise à quai)

Identification des risques d'écrasement

Carsat Retraite & Santé au travail
Sud-Est



Écrasement d'un piéton entre 2 camions dont l'un est en mouvement



Boîte à outils

- Un webinaire sur les solutions
<https://www.youtube.com/watch?v=VYIQ6BI5RuQ>



Les interfaces : lieux de tous les dangers

👉 Boîte à outils

- La ED 6059
<file:///C:/Users/M912594/AppData/Local/Temp/ed6059-1.pdf>



Conception et rénovation des quais pour l'accostage, le chargement et le déchargement en sécurité des poids lourds

CHARGEMENT/DECHARGEMENT DES MARCHANDISES EN SECURITE Identification des risques et solutions techniques pérennes

Carsat
Retraite & Santé
au travail
Sud-Est



Deux dispositifs d'incitations financières



Conventions nationales d'objectifs (selon votre secteur d'activité)

- C045 Transversale aux activités du CTN C – TMS
Manutention manuelle et port de charges
- D053 Entreposage Frigorifique

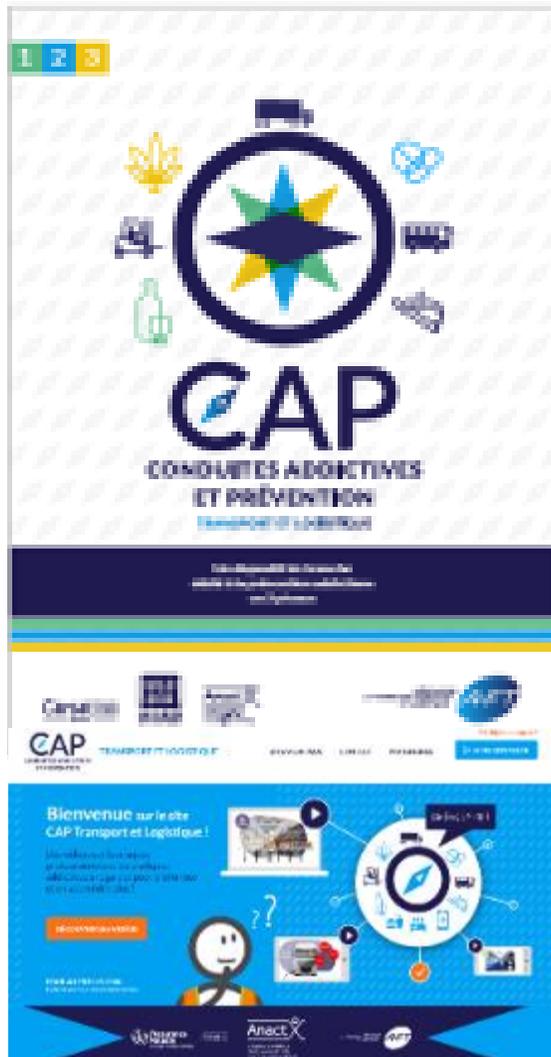


Subventions Prévention TPE (budget 2022 épuisé)

- Nationales : TMS Pros Diagnostic et TMS Pros Action

Outil AFT : CAP « Conduites Addictives Prévention »

La santé
au travail



Un dispositif CAP « Conduite Addictive Prévention » - Plateforme en ligne

- Des motions désign de sensibilisation TRM TRV & LOG
- Une application pour se tester
- Un guide employeur pour structurer la démarche de prévention

👉 Boîte à outils

- Site internet aft

<https://www.aft-dev.com/projets/prevention-addictions-dans-transport-routier>

Logistique



Marchandise



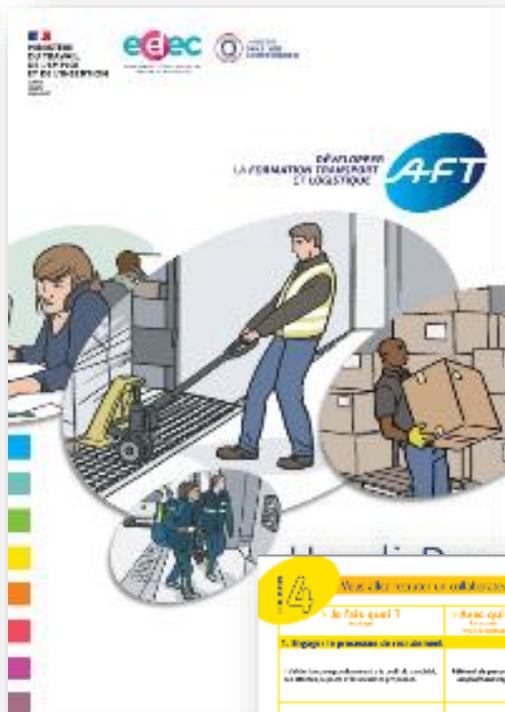
voyageur





Outil HANDIPRO – AFT – EDEC JUIN 2022

Mener un projet professionnel avec un collaborateur en situation de handicap



Handicap **Vous aidez-vous collaborateur en situation de handicap ?**

Le fait quoi ?	À quoi ça sert ?	Comment ?
1. Analyser la situation de votre collaborateur	1.1. Identifier les besoins et les compétences de votre collaborateur	1.1.1. Analyser les besoins et les compétences de votre collaborateur
2. Analyser la situation de votre collaborateur	2.1. Identifier les besoins et les compétences de votre collaborateur	2.1.1. Analyser les besoins et les compétences de votre collaborateur
3. Analyser la situation de votre collaborateur	3.1. Identifier les besoins et les compétences de votre collaborateur	3.1.1. Analyser les besoins et les compétences de votre collaborateur

Des fiches repères pour :

- Identifier les acteurs et accompagnements à mobiliser
- identifier les aides financières existantes

Des fiches métiers – handicap pour :

- Identifier les contraintes liées à l'activité de travail
- Des mesures de compensation technique et organisationnelles



Les outils d'organisation et de management de la prévention en entreprise

Outil AUTO Diagnostic Grille positionnement Santé & Sécurité au Travail Secteur transport et log

10 Thèmes

Thème	Objectifs	Indicateurs	Modalités
1. Organisation de la prévention
2. Identification des risques
3. Évaluation des risques
4. Planification des actions
5. Mise en œuvre des actions
6. Suivi et évaluation
7. Formation et sensibilisation
8. Santé au travail
9. Sécurité des conducteurs
10. Pratiques managériales



Un état de lieux dans l'entreprise

Qui sera mobilisé autour de ce projet ?

Qui sera en charge de suivre les at et les analyser ? Quels seront les conducteurs relais pour cette démarche de prévention ? Comment mobiliser les partenaires et Institutionnelles ?

Quels ont les risques les plus importants dans votre activité ?

Avez-vous eu des accidents du travail, des maladies professionnelles ? Des accidents de la route ?

Quelles actions de prévention sont déjà réalisées ou à réaliser ?

Qu'est ce qui est déjà fait en terme de prévention dans l'entreprise ? En terme de formations, d'achats techniques, ou d'organisation du travail ?

Les étapes de la structuration

Etapes et actions	Outils à utiliser	État d'avancement (En cours - fin)
Etape 1 : je fais un état des lieux santé et sécurité de mon entreprise & je défini mes priorités		
Questionnaire GPSST	GPSST	
Tableau de suivi des AT	Guide 1 a1t	
Tableau projet de prévention	Tableau de bord entreprise	
Etape 2 : j'implique tous les acteurs de l'entreprise		
Formation du dirigeant – 1 jour Prévention	Guide 10 a1t	
Sensibilisation : Affiches réglementaires port des EP, addictions et consignes de sécurité	Guide 9 a1t	
Identification et formation de conducteurs « relais » APS Acteur Prévention Secours (un par unité de travail)	Guide 8 a1t	
Identification du « référent S&ST » – binôme avec RH et référent « terrain » (ex formateur) formation APTR Animateur Prévention transport routier	Guide 8 a1t	
Communication et remontée des difficultés des conducteurs (1/4 d'heure sécurité, CSST, application smartphone, fiche d'incident)	Guide 9 a1t	
Note interne – communication sur la démarche	Guide 10 a1t	
Etape 3 : Je réalise le diagnostic des conditions de travail		
Formation à la méthodologie du DUER	Guide 7 a1t	
Entretien individuel / salarié par Unité de travail (conducteur relais)	FICHE 7 a1t	
Observation Photo reportage		
Groupe de travail (CSE si > 50 sal)		
Formalisation du DUER et d'un plan d'action de prévention	Guide 7 a1t Modèle 7	
Etape 4 : Je mets en œuvre des actions de prévention		
Acquisition technique de matériel (aide à la maintenance, transpalette électrique, option de sécurité sur les véhicules ou remorques, etc.)	Guide 5 a1t	
Formation et intégration (livret d'accueil, manuel conducteur, formateur interne)	Guide 4 a1t	
Sollicitation d'appui extérieurs en prévention : Service santé au travail, Carsat, Aract (aide aux financements, diagnostic prévention)	Guide 10 a1t	
Mise à jour des vérifications périodiques	Guide 2 a1t	

Boîte à outils

- Grille Positionnement Santé & Sécurité au Travail - secteur TRM LOG => Outil d'auto-évaluation pour faire le point sur sa démarche de PRP et identifier les axes d'amélioration.



www.aft-dev.com/projets/boite-outils-prevention-aft



Partager des bonnes pratiques de prévention

Club prévention Transport & LOGISTIQUE



Des rdv semestriels pour

1. Partager sur les actions pilotes avec des partenaires de la branche
2. Accompagner et conseiller les entreprises dans leur projet de prévention
3. Animer des échanges inter entreprises sur le management de la prévention
4. Informer et orienter les entreprises vers les partenaires



Nous sommes à votre écoute pour toutes vos remarques, suggestions et questions...

